

# COMMUNE DE CHABANAIS

## CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du 26 mai 2014

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter les points suivants : création de postes et subventions exceptionnelles.

#### **I. AVANCEMENTS DE GRADES – CREATION DE POSTES**

La commission administrative paritaire ayant rendu un avis favorable aux avancements de grades de quatre agents, il est nécessaire de créer les postes suivants :

- adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

#### **II. GRATUITE SALLE DES FETES**

Des autorisations exceptionnelles de gratuite de la salle des fêtes pourront être accordées aux associations locales sous certaines conditions. Les demandes devront être formulées par écrit afin qu'elles soient examinées en Conseil Municipal.

#### **III. DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Des subventions exceptionnelles sont attribuées aux associations suivantes : Loisirs créatifs : 300 € ; Les Réjauvits : 300 €.

#### **IV. ORGANISATION DU BAL DU 13 JUILLET**

Il est décidé de ne pas participer aux frais relatifs au paiement d'un DJ à l'occasion du bal du 13 juillet.

#### **V. AFFAIRES DIVERSES**

- Afin de prévenir des intrusions nocturnes, des caméras infrarouges pourraient être installées à la piscine. Dans un second temps, le stade municipal ainsi que la salle des fêtes pourraient aussi être équipés.
- Un hommage à Françoise BRETHENOUX sera rendu prochainement. Un square portera son nom et une plaque commémorative y sera apposée.
- Le trophée limousin sera décerné à celui qui le remportera 3 fois de suite.
- Suite à l'adhésion à Charente Eaux, Messieurs BARON (titulaire) et SUDRE (suppléant) sont désignés comme délégués.
- Il est décidé de ne pas accorder la gratuité des repas à la cantine du maître-nageur.
- La finale cantonale de la prévention routière se tiendra le mercredi 04 juin de 13 h 30 à 16 h.
- Les portes ouvertes du SAMSAH auront lieu le 27 juin de 15 h 30 à 17 h 30.
- Une modification de l'emploi du temps des adjoints techniques sera proposée à la Commission Technique Paritaire. Par ailleurs, le Conseil Municipal propose qu'ils bénéficient du véhicule de service les weekends d'été lorsqu'ils doivent se rendre à la piscine le samedi matin et le dimanche pour procéder aux analyses d'eau.
- L'apéritif sera exceptionnellement offert par la Mairie à l'occasion du repas de l'association des Amis de St Roch le 15 juin prochain.
- La manifestation « Dimanche à 15 heures » à l'initiative du Conseil Général sera reconduite le 26 octobre 2014 à la salle des fêtes.